

Vendredi 20 décembre 2024
de 9h30 à 12h30 à 14h à 17h (6h)

Plaider : outils et techniques pour construire et porter vos propos d'audience

 Maison de l'Université, Saint Etienne
10, Rue Tréfilerie – 42023 Saint-Etienne

Droit pénal

Me Jean BOUDOT

Avocat spécialiste en droit pénal

Me Philippe CIZERON

Avocat

Me Bruno REBSTOCK

Avocat

Me Christophe BASS

Avocat spécialiste en droit pénal

Me Sondra TABARKI

avocate spécialiste en droit pénal

Me Jean-Félix LUCIANI

Avocat

Me Denis FAYOLLE

Avocat spécialiste en droit pénal

M. Le Bâtonnier Laurent VERILHAC

Avocat

Me André BUFFARD

Avocat spécialiste en droit pénal

EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes



EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes

Date : 20/12/2024

Durée : 6 heures

Public : avocats

Prérequis : aucun

Horaires : 9h30 >
12h30 & 14h > 17h

Tarif : 200€ / 120€ -
de 2 ans de barreau

Niveau : Actualisation

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :

Cette formation se présente sous la forme d'une table ronde réunissant des avocats stéphanois, marseillais et lyonnais rompus à la pratique pénale, ainsi qu'un homme de théâtre, et a pour finalité de les voir échanger entre eux et avec le public présent sur le thème de la plaidoirie

La formation a une visée très pratique : elle ne sera pas une succession d'anecdotes, mais se donne pour objectif de fournir des outils techniques et pratiques précis pour permettre aux avocats présents :

- d'améliorer leur technique de plaidoirie,
- d'identifier pour mieux les éviter les défauts récurrents,
- d'identifier pour mieux les utiliser les critères de qualité d'un propos susceptible,
- de mieux convaincre, dans le fond comme dans la forme : importance à accorder aux mots, utilisation pertinente de l'image, maîtrise du corps, de ses mouvements, de son placement, maîtrise du ton, du rythme, de la puissance de la voix,
- soin tout particulier porté au choix des arguments (pertinence, ordre, hiérarchie) et à la manière de les mettre en relief (savoir circonstancier l'argument, lui donner de la présence),
- nécessité absolue de s'adapter (à l'audience, à interlocuteur, au contexte) sans pour autant renoncer (deux focus seront faits sur le régime juridique de la plaidoirie et le propos d'incident),
- savoir enfin commencer et finir une plaidoirie,
- maîtriser les techniques permettant de donner de la saillance à ces temps clefs et en éviter les défauts.

Chaque intervenant exposera sur une thématique donnée ces différents outils et la pratique qui est la sienne, chaque intervention donnant lieu ensuite à un échange entre intervenants, puis avec le public présent.

L'échange entre avocats pénalistes a pour objectif d'enrichir les débats de cultures et pratiques qui peuvent connaître d'intéressantes nuances, le regard d'un homme de théâtre, formateur des magistrats depuis une trentaine d'année à la prise de parole en audience, venant bien évidemment enrichir ces débats. Un support pédagogique consistant est évidemment fourni.

Plaider : outils et techniques pour construire et porter vos propos d'audience

Toute inscription devra être envoyée 15 jours au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 10 jours.

 ÉCOLE DES AVOCATS Rhône-Alpes
Date : 20/12/2024
Durée : 6 heures
Public : avocats
Prérequis : aucun
Horaires : 9h30 > 12h30 & 14h > 17h
Tarif : 200€ / 120€ - de 2 ans de barreau
Niveau : Actualisation

DESCRIPTION / CONTENU

Matin :

- **Propos introductif** - l'éthos (M. le Bâtonnier François Paquet-Cauet)
- **Les mots** - l'importance de la justesse des mots (pour dire précisément, conserver l'écoute etc.) et le nécessaire travail de réflexion sur le choix des mots (Me Philippe CIZERON)
- **L'image** - la force de l'image dans l'argumentation, savoir utiliser/faire naître l'image (l'image efficace/l'image contreproductive) (Me Bruno REBSTOCK)
- **Les corps** - du bon usage de son corps (savoir se positionner, les options possibles, la symbolique de l'espace qu'on occupe), savoir respirer, le choix du mouvement ou de l'immobilité, etc. (un homme de théâtre)
- **Le souffle** - le choix et la maîtrise du ton, du rythme, du volume, connaître sa voix, utiliser ses qualités, gommer ses défauts, l'énergie de l'orateur, l'impact de la durée (Me Christophe BASS)
- **Le propos de résistance (l'incident)** - maîtriser techniquement l'incident, le choix du ton, le choix du niveau d'incident, savoir désamorcer/savoir résister (Me Jean-Félix LUCIANI)

Après-midi :

- **La justesse** - l'importance de la justesse du propos pour convaincre/conserver l'écoute, savoir éviter l'idiot/le faux, l'importance de la sincérité / l'apparente honnêteté (Me Sandra TABARKI)
- **L'adaptation** - la nécessaire adaptation pour convaincre : à l'audience, à interlocuteur, au contexte, les espaces libres à l'audience, la manière de s'appropriier les événements, savoir s'adapter sans renoncer (Me Denis FAYOLLE)
- **Le régime juridique de la plaidoirie** - la liberté de l'avocat, le contrôle du juge, l'immunité de parole et ses limites (Bâtonnier Laurent VERILHAC)
- **Commencer et finir** - la particularité des propos introductifs et conclusifs, les techniques pour donner de la saillance (Me André BUFFARD)
- **Propos conclusif** - (Monsieur le Bâtonnier François Paquet-Cauet)

Plaider : outils et techniques pour construire et porter vos propos d'audience

Toute inscription devra être envoyée 15 jours au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 10 jours.

EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes

Date : 20/12/2024

Durée : 6 heures

Public : avocats

Prérequis : aucun

Horaires : 9h30 >
12h30 & 14h > 17h

Tarif : 200€ / 120€ -
de 2 ans de barreau

Niveau : Actualisation

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input checked="" type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input type="checkbox"/> Questionnement | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|---|--------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input type="checkbox"/> Revue de JP | <input type="checkbox"/> Autre |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ?
Définissez un seuil de réussite.

- | | |
|---|--------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Quizz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation | |

BULLETIN D'INSCRIPTION VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2024

-2 ANS D'EXERCICE

STATUT LIBÉRAL

STATUT SALARIÉ

PRÉNOM

NOM

NOM DE VOTRE CABINET

ADRESSE

BARREAU DE

TOQUE

DATE DE NAISSANCE*

DATE DE PRESTATION DE SERMENT

TÉLÉPHONE FIXE

TÉLÉPHONE PORTABLE

MAIL

SPÉCIALISATION ET/OU ACTIVITÉS DOMINANTES*

**Mention obligatoire exigée par le CNB*

Places limitées. Pour valider votre inscription, merci de retourner votre bulletin rempli avec votre liste de choix et votre règlement par chèque avant la session par le Palais ou par courrier à : Mme Charbon à EDARA - 191 rue Vendôme 69003 Lyon.

En cas de désistement 10 jours avant l'évènement, les formations ne seront pas remboursées. Joindre votre attestation URSSAF de contribution au fond de formation (ou notification d'affiliation). Conditions générales de vente sur le site internet www.edara.fr.

Enregistré sous le numéro 84691490869. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Les formations signalées par un astérisque sont validées au titre de la spécialisation. Les formations ne sont pas ouvertes au fif-pl individuel.